



SAUJON

Dynamisme et Equilibre

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2017

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS : A l'ouverture de la séance : 21 Conseillers Municipaux
1 Conseiller Municipal arrive à 20h37
1 Conseiller Municipal arrive à 21h25

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Madame PREVOT représentée par Madame ISNARD
Monsieur RIVIERE représenté par Monsieur DAUDENS
Monsieur WAUTIER représenté par Madame JUAN
Monsieur CHARBEAU représenté par Monsieur ESTIVALS
Madame BESSON représentée par Monsieur BABIN
Monsieur NEVEU représenté par Monsieur GENYK

EST EGALEMENT PRESENTE :

Madame BOTTON, Attaché Territorial

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Michèle BOURSIER

LE CONSEIL MUNICIPAL,

* Approuve le procès-verbal de la séance
du 18 mai 2017,

* Madame TOURNEUR arrive à 20h37

1. désigne, à l'unanimité, Monsieur
Claude DESCOTE, nouveau membre
délégué au CCAS en remplacement
de Madame Catherine BARRAU,

2. exprime, à l'unanimité, l'intention de
la Commune de s'engager dans le
Programme d'Actions de Prévention
des Inondations Bassin de la Seudre,
pour la période 2017-2023 sous
réserve de la labellisation du
dossier de candidature PAPI
complet du Bassin de la Seudre par la
Commission Mixte Inondation, et
sous réserve de l'engagement des
autres financeurs,

3. suite à l'étude menée par la direction des
infrastructures pour améliorer les liaisons
routières au sud de Saujon, adopte, à
l'unanimité, la proposition du tracé n° 2
requalifié (4 tracés ont été esquissés pour
servir de support de concertation),

4. décide, à l'unanimité, de vendre les
parcelles AV 193 et 195 de la section de
commune d'une superficie de 20 a 45 ca
formant le quereux de Toutlifaut au profit
de la commune, l'ensemble des
propriétaires ayant renoncé à toute
indemnité et de céder aux propriétaires
les lots qui n'entrent pas dans le domaine
public communal,